

L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard) N° 402 janv-mars 2022

77^e année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

Edito

En ce début d'année, la FNOM reste mobilisée pour défendre les dossiers majeurs, comme les maladies professionnelles, en particulier l'amiante, la réforme des retraites et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

Pour rappel, en 2017, nous avons exposé les droits à réparations des dommages de l'amiante que des dizaines de milliers d'Officiers Mariniers attendaient et la reconnaissance de leurs droits au même titre que tous les autres régimes sociaux. À ce jour, il est toujours nécessaire de demander cette reconnaissance et d'ester en justice administrative pour obtenir une juste réparation. Les inquiétudes relatives au projet de réformes des retraites perdurent sur les pensions spécifiques des militaires. Enfin, le traitement de l'après-expérimentations nucléaires évolue avec une volonté de transparence du Président de la République qui a accepté que la FNOM soit associée à l'ouverture des archives, et à la mise en place d'un guichet unique pour les indemnisations des victimes.

En cette année électorale, soyez assurés que nous ne manquerons pas de nous adresser aux candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives, comme la FNOM l'a fait lors de chaque grand rendez-vous électoral national. Le droit de vote est un droit fondamental de notre société démocratique et notre devoir est d'être votre porte-parole pour les sujets portant sur la santé, le coût de la vie, la protection sociale *via* les mutuelles complémentaires, le décalage entre les pensions et l'inflation, la faiblesse des soldes des militaires d'active...

Pour 2022, année particulière, la FNOM espère faire avancer les dossiers qu'elle défend toujours dans l'intérêt de ses adhérents, tout en conservant toute sa motivation pour intercéder auprès des décideurs, afin de faire valoir nos droits que nous considérons légitimes. Nous respecterons également notre devoir d'information de toutes les actions que nous conduisons en votre nom. Nous continuerons également à exprimer notre fidélité à notre engagement à la Marine nationale, à valoriser l'esprit d'équipage, à défendre l'image de nos Armées et de nos camarades d'active.

Chers adhérents, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une bonne et heureuse année 2022. Que cette nouvelle année nous permette de retrouver toutes les libertés que nous avons dû céder devant la crise sanitaire gravissime que nous traversons actuellement, ainsi que le sens du bonheur et du partage.

Le Bureau national

